

# **Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes**

États financiers  
**Le 31 mars 2021**



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

### Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (l'« entité ») au 31 mars 2021, ainsi que de leurs résultats d'exploitation et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'entité, qui comprennent :

- le bilan au 31 mars 2021;
- l'état des fonds engagés pour l'exercice terminé à cette date;
- l'état des revenus et dépenses - subventions pour l'exercice terminé à cette date;
- l'état des revenus et dépenses - administration pour l'exercice terminé à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Indépendance

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Cogswell Tower, 2000 Barrington Street, Suite 1101, Halifax (Nouvelle-Écosse), Canada B3J 3K1  
Tél. : +1 902 491 7400, Téléc. : +1 902 422 1166

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés

Halifax (Nouvelle-Écosse)  
Le 30 juin 2021

# Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

## Bilan

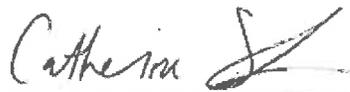
Au 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
<b>Actif</b>		
Encaisse	6 127 503	8 170 306
Frais payés d'avance	49 754	822
Montants à recevoir		
Gouvernement du Canada	-	236 290
Nouveau-Brunswick	-	20 529 621
Nouvelle-Écosse	75 000	369 030
Île-du-Prince-Édouard	-	20 000
Montant à recevoir du Conseil des Ministres de l'Éducation et la Formation de l'Atlantique	-	1
Autres comptes débiteurs (note 3)	73 932	84 897
	<u>6 326 189</u>	<u>29 410 967</u>
<b>Passif</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 4)	24 920	42 719
Montants à payer au Conseil des Premiers Ministres de l'Atlantique	39 504	6 001
Sommes à verser aux établissements		
Subventions de fonctionnement	2 476 697	24 618 835
Autres	-	784 232
Revenus différés	639 532	535 155
	<u>3 180 653</u>	<u>25 986 942</u>
<b>Fonds engagés</b>		
Subventions de fonctionnement	3 129 186	3 407 675
Subventions de capital	16 350	16 350
	<u>3 145 536</u>	<u>3 424 025</u>
	<u>6 326 189</u>	<u>29 410 967</u>

### Engagements (note 5)

Approuvé par la Commission

 Membre

 Membre

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

# Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des fonds engagés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

					2021	2020
	Nouveau- Brunswick \$	Nouvelle- Écosse \$	Île-du- Prince- Édouard \$	Autres \$	Total \$	Total \$
<b>Subventions de fonctionnement</b>						
Solde au début de l'exercice	1 136 301	59 905	2 208 928	2 541	3 407 675	16 991 091
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	(198 409)	(59 905)	(175)	-	(258 489)	(14 300 319)
Transfert du Nouveau-Brunswick (note 9)	-	-	-	-	-	736 903
Virement à l'administration	-	-	(20 000)	-	(20 000)	(20 000)
Solde à la fin de l'exercice	937 892	-	2 188 753	2 541	3 129 186	3 407 675
<b>Subventions de capital</b>						
Solde au début de l'exercice	-	-	16 350	-	16 350	245 476
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice	-	-	-	-	-	(2 528)
Transfert au Nouveau-Brunswick (note 9)	-	-	-	-	-	(226 598)
Solde à la fin de l'exercice	-	-	16 350	-	16 350	16 350
<b>Fonds engagés à la fin de l'exercice</b>	<b>937 892</b>	<b>-</b>	<b>2 205 103</b>	<b>2 541</b>	<b>3 145 536</b>	<b>3 424 025</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

# Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des revenus et dépenses - subventions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	Nouveau-Brunswick		Nouvelle-Écosse (note 1)		Île-du-Prince-Édouard		Autres		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Subventions de fonctionnement</b>										
<b>Revenus</b>										
Subventions										
Sans restrictions	-	266 421 273	-	366 830	59 096 360	60 668 600	-	-	59 096 360	327 456 703
Avec restrictions	1 188 938	10 146 538	-	-	12 605 170	12 023 300	-	-	13 794 108	22 169 838
Autres	-	-	-	-	-	-	216 000	1 800 232	216 000	1 800 232
	1 188 938	276 567 811	-	366 830	71 701 530	72 691 900	216 000	1 800 232	73 106 468	351 426 773
<b>Dépenses</b>										
Subventions										
Sans restrictions (Tableau A)	-	273 252 772	59 905	578 570	59 247 222	60 336 459	-	-	59 307 127	334 167 801
Avec restrictions (Tableau B)	1 387 347	16 824 510	-	-	12 454 483	12 934 549	-	-	13 841 830	29 759 059
Autres activités (note 6)	-	-	-	-	-	-	216 000	1 800 232	216 000	1 800 232
	1 387 347	290 077 282	59 905	578 570	71 701 705	73 271 008	216 000	1 800 232	73 364 957	365 727 092
<b>Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice</b>	(198 409)	(13 509 471)	(59 905)	(211 740)	(175)	(579 108)	-	-	(258 489)	(14 300 319)
<b>Subventions de capital</b>										
Revenus	-	2 000 000	-	-	-	-	-	-	-	2 000 000
Dépenses (Tableau C)	-	2 002 528	-	-	-	-	-	-	-	2 002 528
<b>Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice</b>	-	(2 528)	-	-	-	-	-	-	-	(2 528)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

**Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes**  
**État des revenus et dépenses - administration**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021**

	2021 \$	2020 \$
<b>Revenus</b>		
Contributions		
Nouveau-Brunswick	513 091	499 993
Nouvelle-Écosse	644 199	627 755
Île-du-Prince-Édouard	103 374	100,736
Virement des réserves de fonctionnement		
Nouveau-Brunswick	45 000	90 000
Île-du-Prince-Édouard	20 000	20 000
Revenus des projets	239 829	518 562
	<u>1 565 493</u>	<u>1 857 046</u>
<b>Dépenses</b>		
Salaires et charges sociales	1 064 825	1 073 568
Location des bureaux	116 040	114 180
Services professionnels	92 895	291 156
Autres services	35 662	27 009
Déplacement		
Membres du conseil	-	5 369
Autres déplacements	6	8 932
Allocation quotidienne	600	2 550
Fournitures de bureau, livres et abonnements	8 715	10 863
Publications	2 063	1 488
Mobilier et matériel de bureau	16 721	15 471
Projets spéciaux, comités et autres (note 7)	188 462	300 459
	<u>1 525 989</u>	<u>1 851 045</u>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice (note 8)</b>	<u>39 504</u>	<u>6 001</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

# Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des dépenses sur les revenus pour l'année – subventions	(258 489)	(13 792 542)
Virement à l'administration	(20 000)	(20 000)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation		
Frais payés d'avance	(48 932)	45 891
Montants à recevoir		
Gouvernement du Canada	236 290	556 710
Nouveau-Brunswick	20 529 621	8 339 910
Nouvelle-Écosse	294 030	228 685
Île-du-Prince-Édouard	20 000	990 658
Conseil des Premiers Ministres de l'Atlantique	1	7 540
Autres comptes débiteurs	10 965	(47 525)
Comptes créditeurs et charges à payer	(17 799)	(284 950)
Montants à payer au Conseil des Premiers Ministres de l'Atlantique	33 503	(9 058)
Sommes à verser aux établissements		
Subventions de fonctionnement	(22 142 138)	1 641 228
Autres	(784 232)	64 232
Revenus différés	104 377	138 776
<b>Variation de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	(2 042 803)	(2 140 445)
<b>Encaisse – début de l'exercice</b>	8 170 306	10 310 751
<b>Encaisse – fin de l'exercice</b>	6 127 503	8 170 306

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

# Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

---

## 1 Contenu de ces états financiers

Conformément aux lois sur la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (la «Commission») (Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard - article 18; Nouvelle-Écosse - article 19), les provinces ont le choix de verser les subventions directement aux établissements ou de passer par la Commission. Puisque les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick verse les subventions directement aux établissements de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, ces états financiers ne comprennent que les subventions de fonctionnement et de capital versées aux établissements de l'Île-du-Prince-Édouard.

## 2 Principales conventions comptables

Les états financiers sont présentés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Estimation de la direction

Les états financiers sont présentés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces principes obligent les gestionnaires à faire des estimations et des hypothèses qui peuvent influencer sur le montant de l'actif et du passif rapporté, sur les éléments de passif éventuel à la date de présentation des états financiers, ainsi que sur le montant des revenus et des dépenses pour la période faisant l'objet du rapport. Les résultats réels pourraient ainsi être différents de ceux fournis dans le rapport.

### Immobilisations corporelles

La Commission passe en charges les immobilisations au cours de l'année d'acquisition. Si la Commission avait capitalisé et amorti ses immobilisations, son bilan aurait inclus les éléments suivants: matériel et fournitures de bureau, matériel et logiciels informatiques et améliorations locatives, dont la valeur comptable nette aurait été d'environ 64 832 \$ (68 676 \$ en 2020).

### Régime de retraite

La Commission participe au Régime de retraite du Conseil des Premiers Ministres de l'Atlantique et des employeurs participants. On constate une charge de retraite lorsque l'on fait ou que l'on doit les contributions. Durant la période, la Commission a constaté une charge de retraite de 80 488 \$ (156 745 \$ en 2020).

### Instruments financiers

La Commission s'expose à des risques de crédit en ce qui concerne ses sommes à recevoir. Des provisions pour créances irrécouvrables potentielles sont maintenues; et aucune perte de ce type n'a été constatée à ce jour. La direction soutient que la Commission ne s'expose à aucun risque de crédit important et qu'aucune provision pour créances douteuses n'a été consignée.

## 3 Autres comptes débiteurs

Inclus dans les autres comptes débiteurs sont des remises gouvernementales à recevoir de 83 715 \$ (73 528 \$ en 2020).

## 4 Comptes créditeurs et charges à payer

Inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer sont des remises gouvernementales à payer de 23 \$ (23 \$ en 2020).

# Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

---

## 5 Engagements

### Locaux de bureaux

Les loyers annuels minimums futurs aux termes d'un bail à long terme visant des locaux de bureaux s'établissent comme suit:

	\$
Exercices clos les 31 mars 2022	109 673
2023	110 078
2024	110 490
2025	110 908
2026	27 800

## 6 Autres activités

Au cours de l'exercice, la Commission a déboursé des fonds au titre de ce qui suit :

	2021 \$	2020 \$
Gouvernement du Canada – programme de contribution pour l'amélioration de l'accès aux services de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire	-	784 232
Province de l'Île-du-Prince-Édouard – médecine	-	800 000
Province de Terre-Neuve-et-Labrador – places dans les programmes de réhabilitation	216 000	216 000
	<u>216 000</u>	<u>1 800 232</u>

## 7 Projets spéciaux, comités et autres

	2021 \$	2020 \$
Le projet d'intégration des données des collèges des Maritimes	77 230	170 933
Sondages des diplômés et diplômées	104 534	120 077
Conférence de la CESP/Atelier/Collaboration	343	-
Comités et autres	6 355	9 449
	<u>188 462</u>	<u>300 459</u>

## 8 Revenus et dépenses – administration

L'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice est considéré comme faisant partie du Fonds consolidé et, par conséquent, a été inclus dans le montant à payer au Conseil des Premiers Ministres de l'Atlantique.

# Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

---

## 9 Fonds engagés

Le Nouveau-Brunswick a assumé la responsabilité de l'administration des fonds accordés aux établissements du Nouveau-Brunswick à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020. Le 31 mars 2020, le solde des fonds engagés pour le fonctionnement a été augmenté de 736 903 \$ pour le montant dû à la Commission par la Province. Le solde du fonds de capital, soit 226 598 \$, a été restitué à la province.

## 10 Gestion des risques

La haute direction de la Commission est chargée de fixer des niveaux de risque acceptables et de revoir les activités de gestion des risques, le cas échéant. La Commission, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposé aux risques suivants du fait de son utilisation d'instruments financiers : risques liés au crédit et à la liquidité. La direction est chargée de fixer des niveaux de risque acceptables et de revoir les activités de gestion des risques le cas échéant.

Des réserves sont constituées pour les pertes de crédit potentielles. Au 31 mars 2021, la Commission n'avait pas constaté d'augmentation de son risque de recouvrement des comptes débiteurs. La direction estime que la Commission n'est pas exposé à un risque lié au crédit important et aucune réserve pour créances douteuses n'a été enregistrée pour les exercices qui ont pris fin le 31 mars 2021 et le 31 mars 2020.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié l'épidémie de COVID-19 de pandémie. L'état d'urgence a été déclaré dans tout le Canada avec, à des niveaux divers, des fermetures obligatoires d'entreprises et des restrictions d'exploitation, ce qui a entraîné un ralentissement économique général. La propagation persistante de la COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers pour limiter cette pandémie, y compris les fermetures d'entreprise et la distanciation physique, ainsi que les effets des licenciements et autres pertes d'emploi qui en résultent sur la trésorerie disponible des gouvernements, des organisations et des particuliers, peuvent avoir une incidence négative sur les opérations et les activités des universités. Cette situation pourrait avoir des répercussions sur les fonds que reçoit la Commission des provinces. Si le financement des provinces est réduit, les dépenses de la Commission seront réduites en conséquence.

# Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions sans restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Tableau A

	2021 \$	2020 \$
<b>Nouveau-Brunswick</b>		
Établissements		
Collège de technologie forestière des Maritimes	-	2 132 450
Mount Allison University	-	20 949 854
St. Thomas University	-	12 548 971
Université de Moncton	-	66 293 182
University of New Brunswick	-	115 356 724
Programme d'Expansion – Médical, infirmier et autres		
Mount Allison University	-	215 600
Université de Moncton	-	5 387 220
University of New Brunswick	-	3 760 974
	-	226 644 975
Virements interprovinciaux		
University of Prince Edward Island – Collège vétérinaire de l'Atlantique	-	5 351 758
Université de Sherbrooke	-	1 867 956
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	-	2 530 000
Province de la Nouvelle-Écosse	-	3 031 500
Province de l'Ontario	-	40 581
Province de Québec	-	9 553 827
Dalhousie University	-	8 667 365
	-	31 042 987
Subvention en remplacement de l'impôt foncier municipal	-	15 544 810
Autres	-	20 000
	-	15 564 810
	-	273 252 772
<b>Nouvelle-Écosse</b>		
Virements interprovinciaux		
Province de Québec	-	366 830
Programme de sondage sur les résultats des diplômés	59 905	74 095
Le projet d'intégration des données des collèges des Maritimes	-	137 645
	59 905	578 570
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>		
Établissements		
Holland College	19 381 000	19 001 000
University of Prince Edward Island	35 337 800	34 644 900
	54 718 800	53 645 900
Virements interprovinciaux		
Province de la Nouvelle-Écosse	4 227 560	6 488 700
Province de Québec	300 862	201,859
	4 528 422	6 690 559
	59 247 222	60 336 459
	59 307 127	334 167 801

# Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

## Tableau des dépenses relatives aux subventions avec restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Tableau B

	2021 \$	2020 \$
<b>Nouveau-Brunswick</b>		
Collège de technologie forestière des Maritimes	-	132 644
Mount Allison University	-	1 004 533
St. Thomas University	-	865 402
Université de Moncton	-	3 962 853
University of New Brunswick	-	9 596 828
Projet commun – réseau informatique	1 387 347	1 262 250
	<hr/> 1 387 347	<hr/> 16 824 510
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>		
Holland College	7 076 238	6 642 988
University of Prince Edward Island	5 296 806	6 206 325
Projet commun – réseau informatique	81 439	85 236
	<hr/> 12 454 483	<hr/> 12 934 549
	<hr/> 13 841 830	<hr/> 29 759 059

## Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions de capital

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Tableau C

	2021 \$	2020 \$
<b>Nouveau-Brunswick</b>		
Mount Allison University	-	196 015
St. Thomas University	-	135 279
Université de Moncton	-	615 677
University of New Brunswick	-	1 055 557
	-	2 002 528